

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

Février 2015 / N° 3



La démocratie au cœur de la ville

Actualités

Vos rendez-vous

FÉVRIER

Samedi 28 **Loto d'Auvers Animations** Maison de l'Ile à 19 h

MARS

Samedi 7
Maison de l'Ile

**Brockzik
Karouf du Rock
Organisé par 95 Db**
Brocante musicale
Concert

9 h
20h

Samedi 7
Salle d'Athlétisme FFA

**Compétition
Eveil-Athlé**

Gymnase du Collège
à partir de 13h

**Compétition
Poussins**

Dimanche 8
à partir de 10 h
Place de la Mairie

Café citoyen

Dimanche 8
Départ à partir
de 7h
Gymnase Bozon
Renseignements
USA 06 13 74 77 34

**Randonnées
pédestres**
15 - 25 et 40 km

Vendredi 13
Maison de l'Ile
19h30

**Loto du
football club d'Auvers**

Samedi 14
Galerie d'Art
Contemporain
à 14h30

**Exposition
«Les Enfants
à l'œuvre»**

Samedi 14
Maison de l'Ile
à 16h30
Suivi d'un goûter

**Spectacle
«Les Enfants
à l'œuvre»**

Dimanche 15
Rue Marcel Martin

**Brocante
proposée par la GSA**

Mardi 17
Château
d'Auvers-sur-Oise
Réservation
01.34.48.48.56

Saint-Patrick
Le temps d'une soirée,
le Château se
transforme en pub
irlandais.

Dimanche 22 **1^{er} tour élections
départementales**

**Mardi 24
Jeudi 26**
Maison de l'Ile

**Concert
et conférence
pédagogique
Formation Accentus**
En partenariat avec
le festival d'Auvers
Public scolaire

Samedi 28
Maison de l'Ile
21 h

**Concert
Sylvain Beuf
Quartet
«Electric excentric»
Auvers'Jazz**

Dimanche 29 **Second tour
élections
départementales**

AVRIL

Jeudi 2
Maison de l'Ile
12 h

Repas des Anciens

Samedi 4
Office de
Tourisme
Parc Van Gogh
à 13h30

**Inauguration
de l'Office de
Tourisme et
lancement de
la saison culturelle**
«sur les pas de Van Gogh»

**Samedi 4
Dimanche 5
Lundi 6**
Maison de l'Ile

**Jeux en réseaux
avec Restless**

**Vendredi 10
Samedi 11**
Maison de l'Ile

**Soirée théâtre
avec l'Entracte**

Vendredi 10
Carrière aux
Coquillages
20h à 22h30

**Randonnée
nocturne**
organisée par le
Conseil Général

Dimanche 12 **Jeux à l'ancienne**
Maison de l'Ile
à partir de 14h
organisés par
Auvers Animations

Samedi 18
Maison de l'Ile
à 21h

**Concert
Nicolas Folmer
quintet
Auvers'Jazz**

Samedi 25
de 13h à 19h
Dimanche 26
de 10h à 18h
Maison de l'Ile

Van Disc
14^e convention
internationale
du disque et du CD

sommaire

DÉMOCRATIE LOCALE	4
SOLIDARITÉ	5
VIE LOCALE	6
DE NOUVEAUX SERVICES A LA PERSONNE	7

PRENEZ SOIN DE VOTRE VILLE	8
BUDGET	10
URBANISME	12
SCOLAIRE	14

JEUNESSE ET SPORT	15
CULTURE ET TOURISME	16
VIE MUNICIPALE	18
TRIBUNE LIBRE	20



Le mot du Maire

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

Nous voici en 2015, une nouvelle année qui s'annonce particulièrement délicate pour les communes. Les dotations de l'État se réduisent à chaque nouvel exercice et il est extrêmement difficile de boucler un budget et surtout d'investir.

La Ville d'Auvers dispose de son budget. Il a été voté le 22 janvier 2015 en conseil municipal. Les élus majoritaires se sont engagés à ne pas augmenter les taux communaux.

Le mandat qui s'est ouvert il y a quelques mois s'articule autour de 3 mots clefs : **la proximité, l'audace et la cohésion.**

Être proche c'est d'abord savoir vous écouter, penser à notre quotidien, aux préoccupations qui font qu'une Ville est agréable et qu'on s'y sent bien. Pour cela, nous avons mis en route l'action Auvers propre dès le printemps dernier ; elle sera bien sûr renouvelée cette année.

Une négociation avec notre fournisseur d'éclairage public a permis de rendre notre commune plus festive à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Un plan de fleurissement est en route et combine habilement l'action des services municipaux et les prestataires extérieurs.

La proximité c'est aussi être capable d'agir rapidement là où il le faut : c'est ainsi qu'un parking de 20 places a été créé pendant les vacances de la Toussaint à l'entrée de l'école des Aulnaies.

La proximité c'est également être à vos côtés, avec spontanéité et convivialité.

C'est le sens que nous avons voulu donner à nos cafés citoyens qui se sont tenus place de la Mairie les 2 décembre et 18 janvier 2015, le prochain se tiendra le 8 mars. .

L'audace c'est également porter un vrai projet de qualité pour notre commune :

Ravalement de la mairie, aménagement de l'entrée de Ville au niveau du pont de Méry, reprise paysagère du Parc Van Gogh, réfection des murs (Valhermeil, Sansonne, Daubigny)

L'audace passe encore par l'ambition que nous portons pour la commune que nous aimons.

Nous la voulons rayonnante, ouverte et accueillante. Elle vient d'intégrer le contrat de destination tourisme qui développera sa visibilité internationale, et j'ai eu le plaisir de la signer en présence du Ministre en charge des Affaires Internationales le 16 décembre dernier.

La cohésion concerne tous les âges de la vie, les anciens et les jeunes.

C'est pourquoi nous mettons en place, fin février, un service Auvers bus qui permettra à nos Aînés de rejoindre gratuitement le centre-ville tous les jeudis matin.

Pour nos jeunes, nous travaillons ardemment sur un projet d'ouverture d'une annexe de l'Espace Jeunes destinée aux 11-14 ans afin de les accompagner dans le cadre d'activités hors temps scolaire.

Ce succès de demain ne doit pas faire oublier les réalisations de l'année qui s'est achevée :

- l'ouverture d'un centre de loisirs de 65 places pour les 3/6 ans dans l'enceinte de l'école Vavasseur
- de nombreux travaux de rénovation dans les écoles
- la remise de dictionnaires aux jeunes Auversoises accédant à la classe de 6^e
- ou encore des bons FNAC offerts aux lauréats du brevet des collèges et du bac

La cohésion sociale c'est aussi le logement pour tous, dès lors que celui-ci répond à la demande des habitants et à la bonne intégration des constructions dans la Ville.

J'aimerais pouvoir vous dire que toutes les demandes seront satisfaites en 2015.

Je rêverais de vous annoncer que nous ne serons pas assujettis à cette pénalité qui sanctionne les communes n'atteignant pas les objectifs de la loi SRU.

Je serais un Maire heureux si la pénurie des professionnels de santé qui s'aggrave depuis des années avait pu être enrayerée. Mais il n'est rien...

Pour toutes ces raisons, je place beaucoup d'espoir dans le nouveau projet du quartier des Perruchets avec la réalisation d'une résidence intergénérationnelle et d'une maison médicale pluridisciplinaire.

La concertation, la réflexion, la recherche de la parfaite intégration dans notre Village aboutiront à faire de ce futur quartier un espace de vie cohérent et bien intégré, dont je vous reparlerai prochainement.

Isabelle Mezières
Maire, d'Auvers-sur-oise

Démocratie locale

Nouveaux droits de l'opposition

L'opposition est essentielle pour la démocratie locale c'est pourquoi nous avons créé de nouveaux dispositifs :

- **Une salle est mise à disposition** tous les lundis de 9h à 12h pour les conseillers de l'opposition (à ce jour jamais utilisée !)
- **La tribune libre dans l'AUVERS'MAG est ouverte à tous les conseillers**

Un espace égal est réservé à l'expression de chacun des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal. Les conseillers municipaux non affiliés à un groupe sont considérés comme appartenant au groupe des non-inscrits.

- Commission de l'opposition

Les listes ou colistiers du 1^{er} tour des élections municipales pourront organiser gratuitement une fois par semestre au Foyer des Anciens une soirée débat sans public cela afin de pouvoir proposer de nouvelles actions.

- Autres lieux de rassemblement

Le Foyer des anciens ou la Maison de l'Île est gratuite une fois par un an pour toutes les associations d'Auvers.

Démocratie locale et participation citoyenne

Le choix de la proximité à Auvers

Associer tous les citoyens à la décision publique, créer du débat, apporter des expertises à chaque projet : voici l'aventure citoyenne, politique et humaine proposée par la municipalité d'Auvers :

- **Magazine, permanences du Maire, ateliers, enquêtes, réunions publiques, cafés citoyens...**

Les Auversois disposent de plusieurs outils pour donner leur avis et participer à la vie de la commune et à son évolution.

Les ateliers auversois : Auversois et élus se rencontrent pour échanger et élaborer des projets.

Les cafés citoyens (dimanche place de la mairie)

Les réunions publiques : 29 janvier (urbanisme)

Le Maire rencontre les administrés qui le souhaitent sur simple appel téléphonique au 01 30 36 60 81.

Prochain café citoyen, dimanche 8 mars place de la mairie



NOUVEAU

La boîte « exprimez-vous »

Située à l'accueil de la mairie, la municipalité met à votre disposition une urne afin de vous exprimer. N'hésitez pas à communiquer vos avis, remarques et suggestions relatifs à la vie de notre commune. Indiquez votre nom, prénom et adresse afin que le Maire puisse vous répondre.

Composition des ateliers auversois

Vie locale, association, commerce

Mme ROVIRA Martine : *Chargée de la vie associative, vie des quartiers, commerces et artisanat*
Mme MOUSSERON-MARTINELLI Isabelle : *Déléguée aux activités et loisirs*
M. OBERTI Jean-Pierre
M. BRIHAT Jean-Pierre
Mme DOYEN Bérengère
M. MOTTE Fred
M. CLEMENT Michel
Mme WILQUIN Martine
Mme ROTRU Françoise
Mme RABIER Barbara

Culture, Tourisme et patrimoine

Mme JACQUEMIN Sylvie : *Chargée de la culture et du tourisme*
M. OMEJKANE Yves
M. MEZIERES Christophe : *Délégué à la promotion du patrimoine, de la culture, du tourisme et de la communication multimédia*
M. BEQUET Jean-Pierre
M. FOUCOU Julien
Mme BRIDIER Evelyne Alice
M. CHAUMOND Gérard
M. BOGGIO Xavier
M. VAUVILLIER Daniel
Mme BUTTENWIESER Laurence

Education, jeunesse et sport

M. LEMBA-DIYANGI Abel : *Chargé des affaires scolaires et de l'enfance*
M. LEGRAND Frédéric : *Chargé de la jeunesse, des sports de loisirs, de compétition et des activités sportives adaptées*
M. OMEJKANE Thomas : *Délégué à la jeunesse, à l'innovation ouverte et collaborative*
Mme SPIQUEL Emilie
Mme BLANCHE LUCIATHE Christelle
Mme BESSE Emeline
Mme CALAS Sophie
Mme JOURDAN Christelle
M. HRYCKO Pascal
Mme TERNANE Soraya

Urbanisme

Mme GUERLAIN Corinne : *Chargée de l'urbanisme et des projets structurants*
M. LEDOUX Christian
Mme BRUNELIERE Colette : *Déléguée à la biodiversité, à la mémoire des lieux, à l'histoire des hommes et du territoire*
M. SERIGNAC Julien
Mme HOUBERT Claire
M. HERGAULT Lionel
M. MAQUIN
M. ZAMUNER Albert
M. AVRILLON Jacques
Mme MALLET Dominique

Solidarité

M. COLIN Eric : *Chargé des affaires sociales, de la solidarité, de l'accessibilité et de la démocratie locale*
Mme GIRAUX Gabrielle
M. LE BOURGEOIS Marc
Mme CLARK Nolwenn
Mme MARAIS Colette
M. BRIOUSE Lionel
Mme ELBAZ Sylvia
Mme MOTTE Edith

Cadre de vie, sécurité des voiries et mobilité

M. BEAULIEU Florent : *Chargé de l'environnement, du cadre de vie, de la sécurité et de la voirie*
M. CAFFIN Daniel : *Délégué à la propreté de la ville, au développement agricole, à la protection des bois et des espaces verts*
Mme BERGERON Marion : *Déléguée au développement durable et aux mobilités*
Mme GILLARD Marie-Agnès
Mme GODEAU Laurence
Mme POLETTI Thérèse
Mme DUMEIGE Juliette
Mme PITON Françoise
M. PINCHON Jean-François
M. MASQUELIER Yves

Solidarité



Téléthon 2014 Recette : 8000 € versés à l'A.F.M.



- Spectacle de danse «Le Rêve » interprété bénévolement par les associations auversoises : ADAJ, AGAT, AUVERSION RYTHME, GSA, ABC Danse de Butry, le Groupe... et la chanteuse Florence Ilbert
- Animations place de la mairie : JARDINOT (ventes confiture), LES RIGOLOS (randonnée cyclisme), les évadés de la mélodie (concert).
- Vente de tableaux, offerts par divers artistes le samedi après-midi à la maison de l'île.
- Soirée choucroute le vendredi soir au foyer des anciens
- Le dimanche 16 novembre loto spécial Téléthon, de nombreux lots offerts par tous les commerçants d'Auvers.

Merci à tous les participants et donateurs, ainsi qu'à l'équipe de bénévoles qui a contribué à la réussite de cette généreuse action.



Nos seniors en fête !

Ils sont magnifiques et pleins d'énergies entourés d'une nouvelle équipe de bénévoles (les amis des anciens) très active. Loisirs, activités et fêtes sont au programme.



Prochaines animations

- Le 2 avril - repas à la Maison de l'île
- Le 27 mai - remise des colis
- Courant juin - sortie annuelle
- Le 13 septembre - la fête champêtre.

SEDIF Programme Eau Solidaire

En cas de difficultés pour payer votre facture ou vos charges d'eau, des solutions existent.



L'eau est une charge souvent moins lourde que le gaz ou l'électricité, mais chacun peut connaître occasionnellement des difficultés pour faire face à certaines échéances. Si tel est votre cas, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France et son délégué Veolia Eau d'Ile-de-France, qui assurent le Service public de l'eau dans notre commune, proposent des aides adaptées, que ce soit pour les abonnés qui reçoivent une facture d'eau ou pour les non-abonnés qui paient l'eau dans leurs charges locatives.

Pour en bénéficier, adressez-vous à votre Centre communal d'action sociale.

- Vous êtes abonné au service de l'eau...
- et vous recevez donc une facture d'eau

Le CCAS étudie votre situation...
...et vous attribue une Aide Eau Solidaire

- Vous n'êtes pas abonné au service de l'eau...
- et vous payez l'eau dans vos charges

Le CCAS constitue un dossier FSL...
...et votre bailleur touche une aide pour les charges que vous ne pouvez pas payer

Vie locale

Auvers animations

Pour le plus grand bonheur de tous les Auversois une nouvelle équipe de bénévoles s'est rassemblée pour organiser les fêtes auversoises : l'association « Auvers Animations »

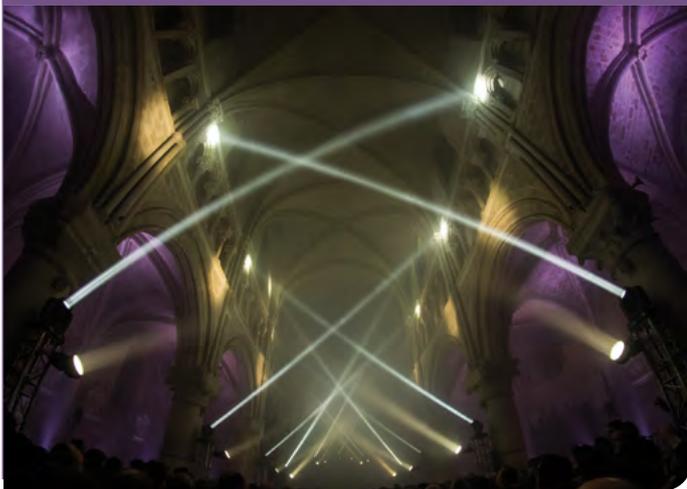


- **Loto samedi 28 février**
- **Vandisc 25/26 avril**
- **Jeux à l'ancienne 12 avril**
- **Fête de la ville (anciennement cocagne) 27/28 juin**
- **Salon de la bande dessinée 26 et 27 septembre**

Spectacle de Noël dans l'église

SON ET LUMIERE

A l'occasion de son premier spectacle l'association Unexpected Consilium a présenté « La Nuit Est Belle » le 25 Décembre 2014 dans L'église Notre-Dame-De-L'assomption. L'association a été fondée afin de créer des événements gratuits et ouverts à tous.



Henri Peretti

Marché de Noël

Auvers Animations a terminé l'année avec le traditionnel marché de Noël, apprécié des Auversois venus nombreux chiner des cadeaux chez les artisans sous le marché couvert ou déguster des produits du terroir et boire le vin chaud offert le dimanche sur la place de la mairie. Le père Noël a accueilli tous les enfants avec sa hôte remplie de chocolats qui a fait leur bonheur. Merci à tous les bénévoles de l'association et l'amicale du personnel de mairie qui ont permis ces deux jours d'allégresse.



Concours des maisons fleuries

Chaque année quelques Auversois participent au Concours des Maisons Fleuries. Mais nous constatons que beaucoup plus de personnes pourraient s'inscrire. Il existe de nombreux



jolis jardins à Auvers! Il n'est pas nécessaire de présenter un fleurissement exceptionnel pour participer! Nous aimerions que plus de commerçants se présentent et que les particuliers, n'ayant pas de jardin sur la rue, concourent pour

les fenêtres et balcons fleuris!

Ajoutons que cette année la commune doit se présenter à la « 2^e fleur » et gageons que tous les Auversois seraient fiers de l'obtenir !

Gagnants 2014 - Catégorie particulier

1^{er} prix : Michelle Rabouille - 2^e prix : Micheline Le Couster

3^e prix : Bernadette Wilquin -

Prix coup de cœur : M. et Mme Hagneré

Les bulletins d'inscription pour 2015 seront à retirer en Mairie courant avril.

Je jardine ma ville



Au printemps nous allons relancer l'opération « je jardine ma ville » pour désherber et mettre en valeur nos massifs de fleurs.

Si certains ne se sentent plus « en forme suffisante » qu'ils n'hésitent pas à m'appeler car nous travaillerons par petits groupes de voisins et nous pourrons vous aider.

Programmes de nettoyage :

Samedi 21 mars : Cordeville , rue du Montcel

Samedi 28 mars : rue Daubigny, rue de Léry

Samedi 11 avril : rues V Hugo, Gachet, F Coppée

Samedi 18 avril : rues des Meulières, des Ruelles

Samedi 25 avril : rue Simone Le Danois, Le Valhermeil

Dimanche 17 mai : Troc aux plantes de printemps, Parc Van Gogh

Organisatrice : Colette Brunelière, Conseillère déléguée à la Biodiversité. Tél. 06 09 37 26 14

De nouveaux services à la personne

AUVERS BUS à compter du 26 février

La municipalité, dans le cadre du développement de sa politique en faveur des seniors, souhaite via le C.C.A.S. faciliter vos déplacements vers le centre ville en proposant un transport gratuit.

Cette navette circulera pour débiter le jeudi matin pour se rendre au marché. Les personnes qui souhaiteraient se rendre au cimetière sont priées de contacter le C.C.A.S. afin de mettre en place une demi journée dédiée à cette destination. Ce service s'adresse aux personnes : de 65 ans et plus.

Pour établir votre titre de transport prenez contact avec le C.C.A.S. au 01 30 36 60 86 / 20
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h-13h30 à 17h45

Stations	Départs	Stations	Départs
Valhermeil	8h47	Cordeville	10h26
Chaponval	8h52	Cimetière	10h32
Rémy	8h56	Marché	10h38
Boggio	9h02	Boggio	10h44
Marché	9h10	Rémy	10h48
Monfleury	9h14	Chaponval	10h52
Marché	9h18	Valhermeil	10h57
Cordeville	9h25	Chaponval	11h01
Cimetière	9h30	Rémy	11h05
Marché	9h36	Boggio	11h09
Boggio	9h41	Marché	11h14
Rémy	9h46	Monfleury	11h18
Chaponval	9h50	Marché	11h22
Valhermeil	9h55	Cordeville	11h28
Chaponval	9h59	Cimetière	11h32
Rémy	10h04	Marché	11h37
Boggio	10h08	Boggio	11h41
Marché	10h12	Rémy	11h45
Monfleury	10h16	Chaponval	11h49
Marché	10h20	Valhermeil	11h53



95 07
busval d'oise

Beaucoup d'entre vous regrettent les difficultés pour circuler et se garer. Les contraintes sont nombreuses : l'Oise, la voie ferrée, les gares, les voies étroites.

Conscients que ce problème est une urgence à régler, nous allons missionner un cabinet spécialisé afin de nous proposer des améliorations concrètes.

Comme vous tous, nous attendons beaucoup de cet important travail dont le diagnostic est prévu pour la fin de l'année.

95 17
busval d'oise

Les transports en commun ne peuvent pas répondre encore à tous les besoins mais nous avons réussi suite à nos demandes répétées et l'action des usagers, plusieurs améliorations sur la ligne **95-07. Depuis le 5 janvier 2015, les fréquences ont doublé jusqu'à la gare de Butry-Valmondois, l'amplitude horaire est prolongée en semaine jusqu'à 21h30 et le samedi 21h15.**

A compter du 1^{er} septembre 2015, la ligne **95-17** Auvers-sur-Oise / Méry-sur-Oise / Saint-Ouen-l'Aumône qui dessert les parcs d'activités et la gare RER de Liesse devrait passer de **4 rotations par jour à 34 entre 6h et 20h30.**

BOIS DE CHAUFFAGE

NOUVEAU !



Désormais le bois de chauffage issu des coupes des arbres dangereux sera **distribué gratuitement** aux Auversois dans la mesure des stocks disponibles.

Inscription pour enlèvement au 01 30 36 60 81

Prendre soin

PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ sont des sujets qui concernent chacun d'entre nous. Dans ces domaines, chaque habitant a l'obligation d'agir pour le bien-être de tous.

Auvers se transforme et s'embellit.

Les Auversois aiment voir leur rue, leur quartier, leur ville propres. Ils veulent profiter d'espaces publics agréables.

Nous avons d'ailleurs mobilisé des moyens humains et matériels importants, à la hauteur de ces attentes bien légitimes. Cependant les incivilités, les négligences dont se rendent coupables quelques-uns, dégradent notre ville.

Toutefois il ne nous sera jamais possible de veiller à ce que chacun, partout, respecte les règles du savoir-vivre.

Parfois de simples petits gestes ou un changement des habitudes quotidiennes contribuent à améliorer notre cadre de vie.

A chacun de nous de se sentir responsable d'Auvers car notre village mérite l'attention de tous. La ville est entre vos mains.

BIEN STATIONNER SON VÉHICULE pour ne gêner personne

Circuler en ville, surtout en voiture, suppose le respect du code de la route et des règles de stationnement, pour que chacun trouve sa place et que tout le monde se partage les espaces publics.

Le stationnement sur les trottoirs, sur les passages piétons ou empêchant l'accès ou le dégagement d'un autre véhicule sont interdits. Il provoque des problèmes d'accessibilité des pompiers et des services d'urgence ou le ramassage de poubelles. Il force les piétons à s'engager sur la route, avec tous les dangers que cela présente.

A savoir

Je ne gare pas mon véhicule en stationnement gênant.

Je ne gare pas mon véhicule sur une place réservée «GIG-GIC»

(Grand invalide de Guerre - Grand invalide Civil)



EN ROUTE VERS L'ÉCOLE je pense à la sécurité de tous !

Au quotidien, il est tentant de déposer son (ou ses) enfants devant l'école, stationnant n'importe où, n'importe comment. Ce comportement perturbe la circulation, provoque des bouchons et met surtout les enfants en danger.

La bonne idée

Partir un peu plus tôt de chez soi, utiliser les dépose-minutes quand ils existent et penser à limiter au maximum les micro-trajets urbains en voiture, en optant pour des modes de déplacements alternatifs. Aller à l'école à pied par exemple, c'est bénéfique pour vous et votre enfant, et il entame ainsi sa journée mieux réveillé que les autres !



GARDONS NOS RUES et nos espaces publics propres !

Auvers compte 200 corbeilles sur son espace public. Il ne tient qu'à soi de faire quelques pas pour jeter ses petits déchets dans les poubelles.

A savoir

Pour des rues propres et agréables : papiers sales, chewing-gums collants, mégots de cigarettes, crachats, déjections canines... n'ont pas à atterrir sur le sol.

Pour que chacun puisse marcher en ville ou se promener dans un parc et pour que nos amis à 4 pattes soient acceptés et appréciés de tous, les propriétaires de chiens sont tenus

de ramasser les déjections de leur animal.



Ramasser les crottes de son chien, c'est une obligation.

MOINS DE BRUIT pour mieux s'entendre

- Pour un cadre de vie serein et de bonnes relations de voisinage, bruits intempestifs et excessifs, dans les espaces publics et privés, sont interdits, de jour comme de nuit.
- Dans la rue, je respecte mes voisins : je ne crée pas d'agitation et je ne fais pas de bruit excessif.
- Chez moi, je veille à ne pas trop faire de bruit, pour ne pas déranger les voisins.



Une nuisance sonore est, par définition, un bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité. Causée par exemple par le tapage ou par les cris répétitifs d'un animal, elle peut être constatée et sanctionnée, de jour comme de nuit.

Pour mieux vivre ensemble, les bruits gênants tels que les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse) doivent être interrompus entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés

de notre ville

POUBELLES RENTRÉES trottoirs libérés

Les trottoirs
c'est pour
les piétons.

Rien de plus inesthétique que des poubelles laissées en permanence devant les habitations. Au-delà de la pollution visuelle, cela gêne l'accès pour les urgences et la circulation des piétons. Seuls, avec une poussette, ou dans un fauteuil roulant ils sont contraints de s'engager sur la route, ce qui peut être dangereux.

A savoir

Je sors mes poubelles et bacs le bon jour de collecte et je les rentre le jour même.

Je balaie le trottoir devant ma porte et je le sécurise en cas de neige et de verglas. J'entretiens ma façade et mon pas de porte en enlevant les mauvaises herbes.

En cas de glissade accidentelle sur le trottoir devant chez vous, vous pouvez être tenus pour responsable devant le tribunal. Alors tous à vos balais !



LES ENCOMBRANTS

des réflexes à acquérir

Il est interdit d'encombrer les trottoirs avec des déchets volumineux, des solutions existent en dehors des jours de collecte des encombrants. Contactez le syndicat TRI-ACTION pour trouver celle qui vous convient le mieux.

N° Vert 0 800 511 202

Les dépôts sauvages, plus ou moins volumineux, salissent nos rues et ternissent l'image de la ville. Lors d'un constat de dépôt sauvage, les inspecteurs de salubrité en lien avec la police municipale enquêtent systématiquement pour retrouver et verbaliser le propriétaire.

Il est également interdit de brûler les déchets ménagers ou végétaux à l'air libre.

Ramassage des dépôts sauvages et déchets sur la commune.

Coût pour la ville en 2014 : 11 000 euros

Les encombrants
et déchets volumineux
doivent être sortis sur
le trottoir la veille du
jour de Collecte.
Pas avant.



STOP AU VANDALISME

Depuis plusieurs années la ville subit des actes de vandalisme répétés. Nos espaces publics ne sont pas respectés. Ainsi l'espace jeune, les installations du parc des sports et les gymnases sont régulièrement dégradés : fenêtres cassées, dalle de plafond arrachées, grilles défoncées, extincteurs dégradés, dépôts d'ordures (nourriture, bouteilles d'alcool en verre) et déjections diverses !



Cela ne peut plus durer ! Face au nombre croissant de ces dégradations, qui coûtent cher à la commune et aux contribuables, nous tirons la sonnette d'alarme !

Devant l'ampleur des dégâts constatés, nous avons systématiquement porté plainte. La ville engagera des actions de dédommagement financier à l'encontre des délinquants et leurs responsables légaux.



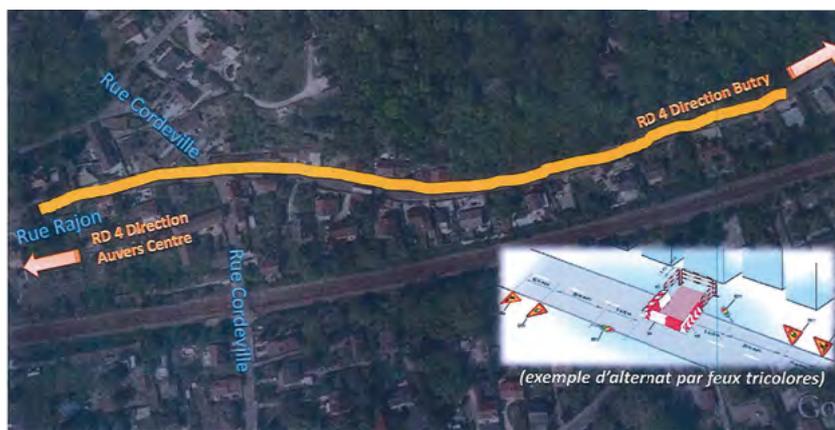
Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable rue Rajon

Une canalisation a récemment subi des fuites et doit être remplacée depuis le n° 25 de la rue Rajon jusqu'au n° 74 de la rue Pasteur à Butry-sur-Oise,

Les travaux ont débuté le 12 janvier pour une durée de trois mois et demi :

- la circulation des rues Rajon et Pasteur sera alternée à l'aide de feux tricolores (en dehors des interventions réalisées au niveau de l'intersection avec la rue Cordeville),
- le stationnement sera interdit sur la section de la voie concernée par les travaux,
- la ligne départementale de bus n°95-07 est maintenue pendant la durée des travaux.

Pendant les vacances de février la circulation sera interrompue entre 9h et 16h. Un déviation sera mise en place.



Linéaire concerné par notre intervention
(travaux réalisés en alternat par feux tricolores)

LES ECHOS DU BUDGET

Edition 2015, No. 1

Jeudi 22 janvier 2015

€ 10 245 855

*Il reste sans doute encore des marges de manoeuvre...
Préparant des marchés, les services sont à l'oeuvre !
Les élus enthousiastes, soucieux des deniers.
Tous unis pour Auvers, mais restant concentrés.*

En 2014 : Un fonctionnement serré pour l'équilibre



Prévision de résultat de fonctionnement pour l'année 2014
720 983,39€ !

Grâce aux efforts des services et des élus, le résultat de fonctionnement 2014 est significatif. Comment a-t-il été obtenu ?

- 1- Moins de dépenses de fonctionnement réalisées que budgétées 532 320,65€
 - 2- Quelques dépenses engagées en 2014 qui rattachables à 2015 pour 20 961,60€
 - 3- Des recettes supérieures aux prévisions pour 167 701,14€
- SOIT UN TOTAL de 720 983,39€**

Ce résultat va être entièrement reversé pour financer les investissements 2015, ce qui permet de restaurer l'équilibre des comptes.

*Aux chantiers citoyens, c'est pour Auvers qu'on se bouge!
Cimetière dés herbé, Vavasseur sur deux ans,
Presbytère rénové, Chapouval à présent...
Fortement motivés, volontaires sans voir rouge !*

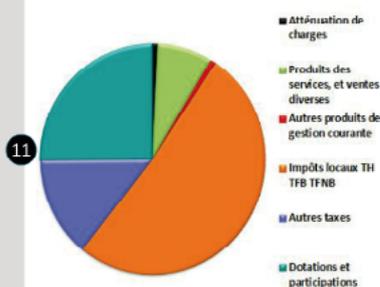
Recettes de fonctionnement

Le panier du Maire est menacé...

Les taux des trois taxes restent fixes

Prudence pour assurer l'équilibre !

Impôts locaux	3 795 263€
Reversement CCVOI	510 043€
Fonds Solidarité Région	170 000€
Droits de mutation	285 000€
Occup. domaine public	70 000€
Taxe séjour	4 000€
Dotation Globale Etat	1 068 981€
Dotation Solidarité Rurale	82 000€
Dotation Nle Péréquation	198 000€
Péréquation Taxe Prof.	172 000€
Autres dotations	244 000€
Compensations Etat	92 318€
Produit des services	588 500€
Atténuation de charges	55 000€
Produits gestion courante	52 000€
Produits financiers	200€



NB : Les travaux en régie sont comptabilisés en fin d'année. Les produits exceptionnels au fur et à mesure (DM budget)

Budget 2015 : 10 245 855€

Des investissements ciblés
Un fonctionnement serré



Taux des trois taxes inchangé

Taxe d'habitation : 17,83%

Foncier bâti : 24,05%

Foncier non bâti : 73,70%

ET SI ON COMMENCAIT A BAISSER LA DETTE ?

Objectif 2015 : -60 000€ ...

360 000€ Pour rembourser le capital

300 000€ D'emprunt contraint à 4,95%
Renégociation Caisse d'Epargne

Fonctionnement 2015 : 7 387 305€

Baisse des charges générales : -9%

Charges de personnel : +5%

Les efforts sur les charges générales réalisés en 2014 sont maintenus et le budget 2015 calé sur le réalisé de l'année. Les chantiers citoyens sont prévus et les matériels financés.

Le budget du personnel est augmenté avec les rythmes scolaires et la création du service touristique. L'équilibre recettes-dépenses dégage 230 000€ permettant de contribuer au financement des investissements 2015



Subventions aux associations 160 000 euros

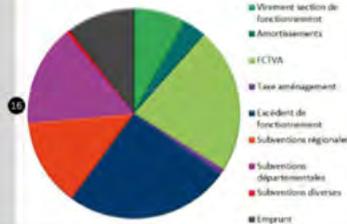
Une femme qui voterait les lois, discuterait le budget, administrerait les deniers publics, ne pourrait être autre chose qu'un homme.

Charles Nodier



Investissements 2015 : 2 858 550€ dont 665 172€ de RAR 2014

Leur financement est solide
56% Autofinancement 1 615 000€
 - 720 000€ Excédent 2014
 - 230 000€ Virement 2015
 - 25 000€ Taxe aménagement
 - 640 000€ FCTVA dont **440K€ RAR**
4% Amortissements 100 000€
29,5% Subventions 843 550€
 - 388 457€ Région
 - 438 756€ Département
 - 16 337€ Autres
10,5% Emprunt : 300 000€



692 087€ dont 456 087€ de RAR Pour continuer les opérations en cours

Travaux bâtiment Eugène Aubert	380 000€
Travaux Pavillon Napoléon III	25 084€
Mur du Valhermeil	96 000€
Travaux Hôtel de Ville	132 240 €
Travaux Eglise	35 000 €
Travaux aire d'accueil	23 763€



718 267€ Pour les nouvelles opérations

Mur de la Sansonne	50 000 €
Préau Ecole de Chaponval	40 000 €
Réfection sol du gymnase Daubigny	72 000 €
Retraçage piste athlétisme	3 000 €
Installation alarmes anti-intrusion	6 000 €
Installation vidéosurveillance	12 000 €
Portail automatisé CTM	14 000 €
Travaux Foyer des Anciens	8 000 €
Cimetière (colombarium ossuaire)	18 100 €
Aménagement des parcs	20 000 €
Effondrement cave rue Gachet	6 584 €
Grille au droit du Parc van Gogh	8 000 €
Rue de Chaponval et installation	410 583 €
Travaux Entrée de ville Sud tr.1	50 000 €



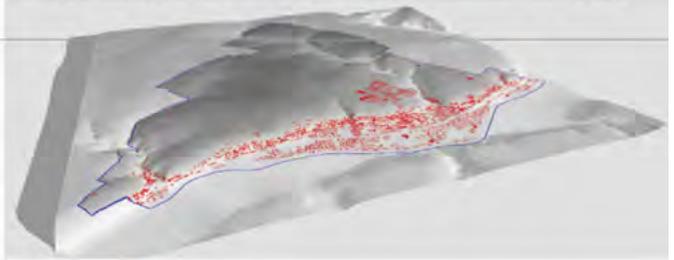
*"Il faut que les finances jouent,
Autrement elles font la moue..."*



99 916€ dont 49 416€ de RAR Pour financer des études



PLU et AVAP, licences urbanisme	55 500 €
Architecte monuments historiques	4 416 €
Entrée de ville Sud	50 000 €
Commerces	5 000 €
Circulation et stationnement	15 000 €



*Il faut à la fois honorer les engagements, préparer les réalisations futures, équiper les services, réparer le patrimoine, les écoles et les équipements sportifs.
Et aussi permettre à la dynamique des chantiers citoyens de se poursuivre...*

265 556€ dont 94 086€ de RAR Pour pouvoir aménager et s'équiper

Surcharge foncière	74 851 €
Parc locatif social	30 000 €
Véhicules	48 500 €
Mobilier	26 500€
Autres immobilisations corporelles	49 468 €
Terrains et diverses installations	36 237 €

Urbanisme

↳ L'héritage

Un désastre pour notre ville, les constructions du 1 bis de la rue du Général de Gaulle défigureront à jamais notre centre-ville.

Une requête en annulation du 20/04/2012, avait été déposée par Isabelle Mézières, malheureusement non recevable au motif : pas d'intérêt à agir !

Ces bâtiments composés d'un empilement anarchique destinés à répondre à de vrais besoins exprimés mais mal analysés, n'ont d'autres effets que **de sacrifier l'identité d'Auvers et le confort des Auversois.**

Aucune étude sérieuse tenant compte des spécificités d'Auvers, des problèmes de circulation, de parking, n'a été réalisée par la municipalité sortante.

Le projet s'implante dans un contexte compliqué pour la circulation. Le stationnement est problématique en centre-ville et pose problème aux commerçants et riverains.



Sur les 21 logements sociaux livrés aucun pour Auvers (rien n'a été prévu par la municipalité sortante)

Nous avons dû présenter en urgence une délibération (2015-007) lors du dernier conseil municipal du 23 janvier 2015 afin d'engager une garantie d'emprunt auprès de Val Oise Habitat pour pouvoir bénéficier de 20% d'attribution **soit 4 logements seulement pour Auvers !**

Comme vous le savez en ce qui concerne les logements, l'engagement triennal contracté par l'ancienne équipe nous oblige à la construction de 29 logements rue Eugène Lefebvre ainsi que de 19 logements rue de Pontoise.

Nous ne possédons, à cet égard, aucune marge de manœuvre et ne pouvons qu'intervenir sur l'aspect architectural, les subventions ayant déjà été accordées en 2013 au bailleur social.

Réunion publique du 29 janvier «spécial urbanisme»

Engagé depuis mars 2012, le travail de conception du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de l'Aire de mise en Valeur Architecturale et Patrimoniale (AVAP) a repris à partir de l'état des lieux et de la réglementation qui nous ont été fournis par les différents cabinets assistant la commune.

- PLU : cabinet Vidal.
- AVAP : LMA, Trame et OIKOS.

Lors de la réunion publique du 29 janvier 2015 à la maison de l'Ile; des documents concrets susceptibles d'évoluer et surtout de répondre aux interrogations des Auversois ont été présentés.

Nous avons réintégré les parcelles qui avaient été exclues du PLU afin de permettre une réglementation adaptée aux projets de constructions neuves importantes.

Il s'agit des projets du Valhermeil, de la rue Eugène Lefebvre, de la rue de Pontoise, de la rue du Pois et des Perruchets. **Nous souhaitons une réglementation homogène et identique pour tous.**

Afin de protéger notre patrimoine architectural et historique, nous avons réintégré dans l'AVAP les lieux emblématiques d'Auvers, outre le centre et l'église, nous avons repéré et labellisé l'itinéraire historique du **Chemin des Peintres : parcours des plus grands peintres paysagistes, pré-impressionnistes, impressionnistes et postimpressionnistes : Charles-François Daubigny, Paul Cézanne, Jean-Baptiste Corot, Camille Pissarro, Vincent van Gogh...**

Un registre est disponible en mairie au service urbanisme, jusqu'à l'adoption finale de notre PLU et AVAP. Vous pouvez si vous le souhaitez ajouter des suggestions et des observations.



Projets 2015

L'audace c'est également porter un vrai projet de qualité pour notre commune.

L'entrée de Ville au niveau du pont de Méry-sur-Oise, les bords de l'Oise, les difficultés de stationnement, sont autant d'enjeux forts auxquels nous allons nous confronter afin de redonner à ce secteur une vocation ludique et touristique en rapport avec son enjeu stratégique.

Imaginez une esplanade où les familles, les sportifs, les jeunes, les visiteurs, les anciens auront plaisir à se retrouver. Une étude va bientôt être réalisée en partenariat avec le PNR et le CAUE.



Ravalement de la Mairie

Cette année le ravalement extérieur, la reprise de l'étanchéité depuis le sous-sol et la mise en accessibilité seront engagés.



En 2015 lancement de la rénovation de nos murs

Depuis 25 ans aucun mur n'a été entretenu, nous lançons cette année un calendrier de réfection sur 5 ans pour les murs : Valhermeil, Sansonne, Parc van Gogh, Jardin du manoir des Colombières, Rue Daubigny.



Carrière aux coquillages

Site géologique de l'Auversien



Initié par la commune, repris par le Conseil général, ce projet de restauration du site géologique de l'Auversien (-40 Ma) est aujourd'hui en voie d'achèvement. Classé en Espace Naturel Sensible (E.N.S.) départemental, cette carrière présente un intérêt géologique majeur, puisque c'est ici à Auvers, que les géologues ont décrit pour la première fois l'étage géologique de l'Auversien, caractérisé par des sables très riches en fossiles.

Après de longues périodes de négociations foncières sur un territoire très morcelé, c'est donc courant 2015, que le Conseil général, avec l'appui de l'Institut Lasalle Beauvais, du PNR du Vexin français et de la commune, va finaliser l'aménagement léger d'un site qui sera ouvert au public uniquement de manière encadrée (sorties nature avec animateurs ou groupes scolaires). Quelques sentes, 4 points d'observation géologique (sables en place, sables grésifiés, bancs de grès et calcaire Lutétien) et des panneaux explicatifs seront créés sur ce site qui sera clôturé et sécurisé.

Sorties 2015

Le 10/04/15 20h00 - 22h30 Rando nocturne à l'écoute des chouettes (4 km)

Le 11/07/15 10h00 - 12h00 Initiation à la géologie d'Auvers-sur-Oise : carrière aux coquillages

Le 19/09/15 9h30 - 12h15 Approche géologique d'Auvers et découverte de la carrière aux coquillages (5 km)

Cette ancienne carrière se situe dans le Bois Leroy, dans une ravine entaillant le plateau d'Hérouville, au nord de la commune, le long du chemin de grande randonnée GR1.

Pour toute information ou inscription obligatoire, consulter le site sortiesnature.valdoise.fr

Scolaire



Rythmes scolaires : la concertation est en marche

En mettant en place les nouveaux rythmes scolaires la municipalité s'est engagée à ouvrir une large concertation autour des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.).

Cette concertation offre une formidable opportunité de faire naître un projet plus ambitieux : le premier Projet Educatif Territorial (P.E.D.T.) d'Auvers !

Ce dispositif posera les bases et déterminera les moyens d'un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Il organisera ainsi, dans le respect des rôles de chacun, la complémentarité de tous les temps éducatifs.

Calendrier des concertations 2014/2015

De septembre à octobre

- ▶ Rencontre avec les parents d'élèves, l'Inspecteur d'académie, les directrices, les agents et les élus (création du comité de pilotage N.A.P. et P.E.D.T.).
- ▶ Groupe de travail avec tous les professionnels impliqués dans la mise en place des N.A.P.

13 novembre 2014 : réunion du comité de pilotage.

30 janvier 2015 : réunion du comité de pilotage.

Le comité a retenu le thème général de la ville : la culture.

Déclinaison du thème retenu, à savoir : science, littérature, chant/musique/danse, peinture, théâtre, histoire, cinéma, architecture, patrimoine, image, paysages peints, territoires, cultures.

13 mars, 12 mai : prochaines réunions du comité de pilotage.

Juin : finalisation du Projet Éducatif Territorial et préparation de la rentrée 2015.



Dans les écoles en 2015

De nombreux travaux seront réalisés dans les écoles : classes à repeindre, fenêtres à changer, salle informatique à créer aux Aulnaies, construction d'un préau à Chaponval.

Ecole de Vasseur

du 14 au 28 février

Peinture 1 classe de Vasseur du 14 au 28 février

Ecole des Aulnaies

du 18 avril au 4 mai

Rénovation bibliothèque et installation d'une salle informatique

Ecole de Chaponval juillet/août 2015

Peinture de l'entrée

Rénovation et peinture de la salle des maîtres et infirmerie

Prochain chantier citoyen 2015, inscriptions au cabinet du Maire
01 30 36 60 81

2014 : Parking des Aulnaies

(création de 20 Places)



Le programme vacances de février du centre de loisirs élémentaire et maternel est consultable sur le site de la ville www.ville-auverssuroise.fr



Programme vacances Espace Jeunes

Lundi 16 février

De 14h à 15h30

LOUP GAROU

De 16h à 18h

Ateliers danse / moderne JAZZ

Mercredi 18 février

De 14h à 16h

Préparation de desserts

De 16h30 à 18h

Ateliers danse / moderne JAZZ

Lundi 23 février

De 14h à 16h

Initiation aux échecs

De 14h à 16h

Grand jeu de piste dans Auvers

Jeudi 26 février

De 14h à 17h

Piscine

Mardi 17 février

De 14h à 17h

Multisports

au gymnase Daubigny

Jeux olympiques

Jeudi 19 février

De 14h à 16h30

Multi activités

Mardi 24 février

De 14h à 17h

Block Out

(Escalade en intérieur)

Vendredi 27 février

De 14h à 16h

Défi « Top cuisstot » des meilleurs desserts

Vendredi 20 février

De 14h à 16h

Activité proposée

Par les jeunes

De 16h30 à 18h

Ateliers danse / moderne JAZZ

Mercredi 25 février

De 14h à 16h30

Mini ciné au Centre



Jeunesse et sport

Notre jeunesse à l'honneur



Nous avons effectué la remise de dictionnaires à chaque enfant de cm² pour son passage en 6^e.

Un bon FNAC a été offert à tous les détenteurs du brevet des collèges et à tous les diplômés d'Auvers.

Citons également les **stages BAF** qui ont remporté un vif succès. Huit jeunes Auversois ont fait leur première partie de formation en octobre. Ils ont été intégrés aux effectifs de la ville pour effectuer le stage indispensable à la validation de leur diplôme. Ils finaliseront leur formation en avril.

Conseil des jeunes

Une réunion d'information va être mise en place avec le concours de jeunes de différentes tranches d'âge pour le bureau du conseil des jeunes, où 10 d'entre eux siégeront. Une date du premier conseil sera alors définie, où toutes les idées, initiatives et suggestions seront débattues.

jeunes@ville-auverssuraise.fr

Vous pourrez retrouver toutes les informations et les activités concernant l'espace jeunesse sur le site Facebook.

La ville souhaite donner sa chance aux jeunes en recherche d'emploi.

La municipalité s'engage à accompagner un jeune de moins de 25 ans dans le cadre d'une convention de Service civique.

Ce volontaire s'investit aux côtés de nos services pour accomplir des missions prioritaires dans certains domaines, pour une durée de 6 mois à 12 mois (indemnité mensuelle).

C'est également l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. **Favoriser l'insertion et la réinsertion professionnelle, l'accompagnement dans un premier emploi !**

La ville privilégie les contrats aidés (CUI-CAE) pour renforcer ses équipes et permettre ainsi aux personnes sans emploi de reprendre ou de démarrer une activité professionnelle.

Établi pour une durée déterminée de 6 à 24 mois, ce contrat permet à la personne embauchée de bénéficier d'un accompagnement par un tuteur et d'une formation professionnelle.

Infrastructures sportives

Parc des sports

- **Rénovation** des peintures dans les vestiaires, les toilettes et le bureau.
- Le bureau du responsable du parc va être déplacé pour donner place à une infirmerie digne de ce nom (accessibilité au défibrillateur).
- **Retraçage et nettoyage** haute pression de la piste d'athlétisme.
- **Aménagement** du terrain, jouxtant le parc des sports et l'usine de reconditionnement des eaux, en aire d'entraînement et de jeux.



Gymnase Daubigny

Un problème de construction du gymnase Daubigny nous oblige à refaire à nos frais (garantie décennale non contractée) entièrement le sol du gymnase qui n'est plus aux normes.



TCA : TENNIS CLUB AUVERSOIS
STAGE ANGLAIS - TENNIS
VACANCES SCOLAIRES
du lundi 23 au vendredi 27

Le prix du stage : 250 euros.
Inscrivez-vous au tennis club d'Auvers-sur-Oise (rue Roger Tagliani stade municipal)
Tél : 01.30.36.83.71
tcauversois@gmail.com

Affichez-vous !
Espace publicitaire disponible Gymnase, parc des sports etc..
Information au **01 30 36 60 81**



Enfants de 8 à 13 ans

Gym agréés

	Boxe française	Speed-Ball
	Canne sportive	Judo
	Badminton	Cirque
	Secourisme	Sport Art
	Self défense	Tennis
	Sports Co.	Diététique
		Line Dance

CONTACT et INSCRIPTION
Corinne OUZET : 06 72 88 45 89 E-mail ouzet.corinne@orange.fr

TARIFS
125€ pour les adhérents GSA
140€ pour les non adhérents
35 € à l'inscription (avant le 23 janvier 2015)

Culture et tourisme

➔ Contrat de destination Impressionnisme

Que s'est-il passé le 16 décembre 2014 au Quai d'Orsay ?

Isabelle Mézières signait le contrat de destination tourisme Normandie Paris Ile-de-France.

Conclu pour une durée de 5 ans, ce contrat lie l'Etat, les régions Paris Ile-de-France, Normandie, et ses partenaires pour accroître la reconnaissance internationale de la destination Impressionnisme, renforcer et structurer l'offre autour d'une marque reconnue, dans une démarche commune.

Force est de constater que les conditions actuelles d'accueil de nos 200 000 visiteurs annuels sont perfectibles et qu'elles doivent être harmonisées avec la vie quotidienne des Auversois en terme de circulation, de stationnement et d'embellissement de la ville.

Gageons que ce partenariat nous donne les moyens de parvenir à ces objectifs et de dynamiser l'emploi, l'activité de nos entreprises ainsi que l'offre culturelle.



La Route Digitale Van Gogh

Lancement le 20 février 2015 à Saint-Rémy-de-Provence, et dès le printemps à Auvers-sur-Oise !

Saint-Rémy-de-Provence et Auvers-sur-Oise sont les premières villes européennes à se doter de l'application « la route digitale Van Gogh ».



Téléchargeable sur votre smartphone, elle révèle le nouveau regard de Vincent Van Gogh sur les paysages et la dimension empathique du peintre. Elle donne les clés permettant d'accéder à la sensibilité et la compréhension de l'œuvre de Vincent, autour d'un parcours également physique, illustré d'un dispositif de réalité augmentée.



Hollywood sur Oise !

Appel à témoignages

Dans le cadre de la saison culturelle nous célébrons les 60 ans du tournage du film de Vincente Minnelli « La Vie Passionnée de Vincent Van Gogh ».

En juillet 1955, cet événement bouleversa la vie paisible de notre village. Nous vous invitons nombreux à partager vos témoignages avec l'ensemble des Auversois.



Vous connaissez des anecdotes, disposez de films ou de photos ?
Contactez dès maintenant le Service Culturel pour nous en informer.
Vos témoignages enrichiront la projection en plein air du film de Minnelli.

Professionnels ou amateurs de photographies ?

Participez au concours international de photographie

« Le monde de Van Gogh »

Dans le cadre de l'année européenne Van Gogh 2015, 125 ans d'inspiration, notre ville s'associe à la Maison Van Gogh de Zundert, Van Gogh Brabant et Van Gogh Europe pour exposer 30 photos sélectionnées par un jury de professionnels. Cette exposition itinérante de plein air sur grand format se déroulera aux Pays-Bas, en Belgique, en France et en Angleterre **du 30 mars au 20 octobre 2015**. Elle prendra place en juin dans le Parc Van Gogh.

L'objectif est de suivre les traces de Vincent Van Gogh là où il a vécu et travaillé : le monde de Van Gogh est-il reconnaissable aujourd'hui ?

Jusqu'au 1^{er} mars 2015, adressez votre cliché par WeTransfer à photo@vangoghuis.com

► 1 seul cliché par participant, format tiff ou jpg 4288x2848 pixels mini, préciser le nom et la localisation de votre prise de vue. Vous cédez les droits à la Maison Van Gogh pour l'utilisation gratuite du matériel à des fins de publication et d'exposition.

Artistes professionnels auversois,

Faites-vous connaître sur le site web de la ville !

Quelle que soit votre discipline artistique : arts plastiques, arts vivants, arts numériques, arts de la rue, vous êtes nombreux à avoir choisi Auvers-sur-Oise pour y vivre et travailler et contribuer ainsi à l'identité artistique bien vivante de « notre village d'artistes ».

La ville souhaite vous offrir une meilleure visibilité sur son site web et lance un appel auprès de tous les artistes professionnels auversois qui souhaitent bénéficier de la publication d'une présentation : bibliographie, réalisations et projets, lien internet.

Saison culturelle 2015 du 4 avril au 20 septembre 2015



« Sur les pas de Van Gogh »

En cette année 2015, de nombreuses institutions et localités européennes commémorent à travers des expositions, événements et expériences, la disparition de Vincent van Gogh survenue il y a 125 ans, le 29 juillet 1890. C'est en France, sa patrie d'adoption, que Van Gogh réalise, en moins de cinq années, les tableaux qui le rendront célèbre. C'est aussi en France, dans le village d'Auvers-sur-Oise, que son parcours terrestre prend fin. Il y décède dans des conditions tragiques qui resteront sans doute à jamais voilées de mystère. Aboutissement d'une quête d'infini ou interruption brutale d'une destinée légendaire ? Van Gogh a emporté la réponse à cette question avec lui...

En 2015, la ville et ses acteurs culturels se mobilisent pour offrir à ses habitants et à ses nombreux visiteurs un programme riche et diversifié sur la thématique « Sur les Pas de Van Gogh », en partenariat avec le Conseil Général du Val d'Oise et le Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France. Lancement le 4 avril à l'Office de Tourisme, Parc Van Gogh

En savoir plus www.surlespasdevangogh.eu

Culture à Auvers

Galerie d'art contemporain

5 rue du Montcel

• **Jusqu'au 1^{er} mars**

**Exposition « Du carnet à l'œuvre »
Plundr, Beb-Deum, Bostffocher**

Le carnet est un espace de liberté, de légèreté où l'économie de moyens utilisés, révèle comment de la notation à l'impression rapidement captée jusqu'à l'élaboration de l'œuvre, il y a une maturation qui s'effectue dans la durée. C'est cette face cachée que se proposent de nous dévoiler trois artistes aux pratiques et démarches différentes.



Entrée libre et gratuite

Visites de groupes et scolaires sur rendez-vous au Service Culturel

Ouvert au public le week-end et jours fériés 14h-18h et sur rendez-vous

• **Le 14 mars**

Vernissage à 14h30

**Exposition
Les Enfants à l'Œuvre
Présentation des travaux artistiques
réalisés par les enfants**

Spectacle à 16h30,

Maison de l'Ile, rue Marcel Martin

Goûter et Spectacle

Cette nouvelle édition répond à deux objectifs prioritaires : offrir un enseignement artistique diversifié et s'adresser au plus grand nombre d'enfants possible, en lien avec la saison culturelle 2015 de la ville « Van Gogh, 125 ans d'inspiration, cinéma et nouvelles images ».

Ainsi, 400 enfants des écoles maternelles et élémentaires, soit le double des années précédentes, s'initient aux arts plastiques, aux arts vivants, aux arts de la rue et à l'écriture à travers 10 ateliers : peinture, dessin, bandes dessinées, photographie, architecture, design, théâtre de rue, musique, contes et écriture.

Parce que nous devons le meilleur à nos enfants, s'engagent à leurs côtés, artistes de talent et associations pour transmettre leur savoir et partager leur bonheur de créer.

Maison de l'Ile

rue Marcel Martin

• **Les 24 et 26 mars**

Formation Accentus

Concert pédagogique public scolaire en résidence

35^e Festival d'Auvers-sur-Oise

En partenariat avec le Festival d'Auvers-sur-Oise, le service culturel de la ville propose aux élèves des écoles primaires une action de sensibilisation à la musique classique. Un concert et une conférence interactifs permettront aux enfants d'apprendre les savoirs-être du spectateur d'un concert classique, tout en découvrant le plaisir de l'écoute et du contact direct avec des œuvres et des musiciens. Cette année, les élèves auront le grand privilège d'entendre les choristes de la formation Accentus, en résidence au Festival cette année.

• **Le 28 mars à 21h**

Concert

Sylvain Beuf - Quartet

«Electric Excentric»

Sylvain Beuf - Saxophone

Manu Codjia - Guitare

Philippe Bussonnet - Basse

Julien Charlet - Batterie

Pour ce 9^e album, le saxophoniste français Sylvain Beuf réunit autour de onze nouveaux titres originaux, et pour la première fois dans une formation «électrique» : le guitariste Manu Codjia, le bassiste Philippe Bussonnet et le batteur Julien Charlet. Réservations auprès du service culturel

En savoir plus <http://www.auversjazz.com>

I Infos et tarifs Service Culturel d'Auvers-sur-Oise

• Maison de l'Ile - rue Marcel Martin - 01 34 48 00 10

LES ATELIERS ARTS PLASTIQUES AU CHÂTEAU D'AUVERS-SUR-OISE [POUR LES ENFANTS DE 6 À 15 ANS]

Du lundi 16 au vendredi 27 février 2015 de 14h00 à 16h30 Thèmes « art et langage » et « art et matière »
Renseignements et réservations par email sur jeune.public@chateau-auvers.fr ou par téléphone au 01 34 48 48 59.

Vie municipale

Médailles du travail

Le samedi 17 janvier 2015 a eu lieu la remise des médailles du travail, dans la salle du conseil. Madame DUFOUR Florence, première adjointe à Mme le Maire, a accueilli près d'une vingtaine de diplômés dont deux de nos employés municipaux. A l'issue de cette cérémonie mettant à l'honneur les valeurs du travail, le cocktail de l'amitié leur fut offert.



Elections 2015

Départementales (ex-cantonales)

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux élus pour une durée de 6 ans (binôme femme-homme) au scrutin majoritaire à 2 tours. Le 1^{er} tour aura lieu le 22 mars et le second tour, le 29 mars.

Carte électorale

La présentation de la carte électorale est fortement recommandée à l'entrée du bureau de vote afin de limiter le temps d'attente mais elle n'est pas obligatoire. Son défaut ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de vote dès lors que l'électeur est inscrit sur la liste électorale

ou est porteur d'une décision judiciaire d'inscription et qu'il justifie de son identité conformément aux pièces admises par arrêté

du 12 décembre 2013.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la

carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Procurations

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant (mais pas forcément être électeur du même bureau de vote) et ne pas avoir reçu d'autre procuration établie en France (ou bien

2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger ou encore 3 procurations s'il participe au scrutin dans un centre de vote ouvert à l'étranger).

Le mandataire ne reçoit aucun document particulier à présenter le jour de l'élection. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Comment procéder ?

En France, le mandant doit se présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail muni d'une pièce d'identité et du cerfa 14952*01 dûment imprimé sur internet, complété et signé. Il peut également disposer du formulaire cartonné disponible sur place.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

La procuration peut être établie :

■ pour un scrutin

Le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne le 1^{er} tour, le second tour ou les 2 tours. Il est également possible de choisir le même mandataire pour les deux tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour.

■ pour une durée limitée (maximum un an si le mandant réside en France ou 3 ans s'il réside à l'étranger)

Le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

Cérémonie de citoyenneté

jeudi 5 mars à 19h

Le décret n°2007-168 du 8 février 2007 a institué la cérémonie de citoyenneté. Ce moment très privilégié de démocratie permet au Maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune pour lui remettre sa carte d'électeur, en le sensibilisant aux droits et devoirs du citoyen.

Cette cérémonie n'a jamais été organisée par la ville d'Auvers sur Oise. Notre équipe est particulièrement motivée à l'organiser dans les meilleures conditions comme le prévoient les textes.

Le Maire agit dans la stricte neutralité comme agent de l'État. Il explique sur l'importance des principes fondamentaux de la République, de la démocratie de la laïcité et de notre système politique. Cela permet de sensibiliser chaque jeune au fait que voter est droit et un devoir. Il rappelle que chacun peut contribuer à l'exercice démocratique, par exemple en participant au décompte des voix en tant que scrutateur.

Le mandant peut résilier sa procuration (pour changer de mandataire ou pour voter directement) selon les mêmes formalités que pour son établissement.

La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 4 avril, 2, 9 et 23 mai 2015.

Commémoration

Le mardi 11 novembre, a eu lieu la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, avec la participation des élèves du Collège Daubigny, « Les voix d'Auvers » et la musique complète du S.D.I.S.

Cette cérémonie a fédéré de nombreux Auversois, jeunes et moins jeunes, tous animés par le devoir de mémoire. A cette occasion, Monsieur CARON Louis fut ajouté sur la plaque des victimes civiles de la seconde guerre mondiale, en présence de son fils René.

Cette cérémonie s'est ensuite poursuivie au cimetière d'Auvers-sur-Oise, afin d'honorer les sépultures des soldats morts au combat.

Nous remercions vivement la caserne des pompiers de Méry-sur-Oise, la gendarmerie d'Auvers et les présidents des Associations des Anciens Combattants.

La prochaine cérémonie se déroulera le jeudi 19 mars à 9h30 et toute la population y est conviée.



Etat civil

Bienvenue

Naissances

01/10/2014	Elena LOPEZ
06/11/2014	Cléo PRÉTET
19/12/2014	Solal CLAUSSE
24/12/2014	Sofia DA CUNHA
30/12/2014	Cassandre BUGAY

Félicitation

Mariages

18/10/2014	Mme Sophie BAILHACHE et M. Frédéric GONDRAN
15/11/2014	Mme Géraldine LE DELEY et M. David L'HARIDON
13/12/2014	Mme Olivia LAUP et M. Thomas DELATTRE

Ils nous ont quitté...

Décès

29/09/2014	M. André CHAUMONT
09/10/2014	M. Michel BRIDIER
17/01/2015	M. Jean MELOU
21/01/2015	M. MARCEL BENAIS



HOMMAGE

Le 21 janvier 2015, Marcel Benais nous quittait à l'âge de 93 ans.

Maire d'Auvers-sur-Oise de 1959 à 1977, nous rendons hommage à son investissement pour notre ville.

Noces d'or

25/10/2014
M. et Mme BLOUET



► Dans le souci de respecter la confidentialité de la vie privée, la publicité des informations ci-dessous est soumise à l'accord des intéressés.

100 ans de Nelly Aubert,

Le 8 février 2015 Nelly Aubert a fêté ses 100 ans entourée de sa famille et de ses amis. A cette occasion Mme le Maire lui a remis au nom du conseil municipal la Médaille de la Ville accompagnée d'un bouquet de 100 roses.

Tribune libre

Les supports d'information générale

Dans le bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace égal est réservé à l'expression de chacun des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal. Les conseillers municipaux non affiliés à un groupe sont considérés comme appartenant au groupe des non-inscrits.

Loin de la course électorale effrénée à laquelle s'adonnent certains élus, notre Maire a décidé de respecter sa promesse faite lors de la campagne municipale, à savoir se consacrer exclusivement aux Auversois, excluant donc toute candidature aux prochaines élections départementales. Cette politique, au sens grec et noble du terme, sans ignorer l'importance des enjeux électoraux, se veut essentiellement tournée vers la Cité, laissant de côté les ambitions carriéristes de certains, les manœuvres tendant à « exister ».

D'aucuns souhaiteraient voir Isabelle Meziere revenir sur ses engagements, la voir épouser le moule du politicien contemporain, courant après les votes au détriment de la parole donnée et, de par là même, perdant durablement la confiance de ses électeurs.

Les esprits obtus et étriqués, enfermés dans leur logique partisane, se gaussent de cette position. Ils la qualifient de « droite décomplexée » (notion fourre-tout utilisée à loisir afin de discréditer ses adversaires lorsque les arguments viennent cruellement à manquer), voire de « populiste », ou bien même, ne reculant devant aucune abjection, de « fascisante » (oui, il faut savoir que dans leur bouche, tout ce qui n'est pas en accord avec leur pensée devient rapidement fascisant, jusqu'à en perdre toute signification, si tant est qu'ils aient un jour connu le sens de ce mot chargé de tant d'ignominie).

Laissant ces tristes procureurs à leur ridicule, notre Maire, forte de votre soutien, continue à œuvrer pour Auvers dans une détermination sans failles.

Pour les élus du groupe « Tous unis pour Auvers »

Porte parole Thomas Omejkane Harnois, Conseiller Municipal

Proposition de tribune libre

Cela fera bientôt un an qu'une équipe municipale élue dans la vague bleue s'est installée. Que constatons-nous ? Aucun projet nouveau, des projets anciens bloqués, stoppés sauf les 2 plus importants qui étaient déjà en chantier en mars 2014 : la rénovation du pavillon Napoléon du parc Van Gogh pour en faire un bel office de tourisme et le projet de cœur de ville : une crèche, des locaux pour la PMI et les services sociaux et 21 logements locatifs.

Aucune promesse de campagne engagée... Auvers deviendrait elle la "belle endormie" tant évoquée pendant cette campagne ? Un esprit de revanche, une méfiance qui se répand partout et beaucoup d'amateurisme.

La vague bleue s'accompagne d'atteintes à la démocratie : impossible de se réunir sans payer cher : 510 euros pour 2 h de réunion !!!! Ce que personne ne peut payer, alors que les bâtiments publics ont été payés par les contribuables auversois ; des droits réduits pour l'opposition et pour tous ceux qui pourraient faire vivre la démocratie et la liberté d'expression. Bref une régression massive et dangereuse qui est insupportable.

Vivre Auvers ensemble et ses élus vous invitent à réagir et vous informent sur leur site : vivre-auvers-ensemble.fr

*Julien SERIGNAC, Marie-Agnès GILLARD, Jean-Pierre BRIHAT, Emilie SPIQUEL,
Jean-Pierre BEQUET
Président du groupe VAE
Conseiller général de la Vallée du Sausseron*

La baisse des dotations d'État aux collectivités a des conséquences désastreuses. Dans notre commune, la majorité municipale a choisi de traduire cela par des coupes sèches dans les budgets d'investissement et par une baisse des subventions aux associations. Nous dénonçons ces choix politiques qui impacteront fortement la vie de tous les Auversois.

Nous dénonçons également l'arrêt des programmes de construction d'habitations à loyers modérés et l'installation de la vidéosurveillance, notamment autour de l'espace jeunesse, pour un coût de 12000 €/an. Ce projet porte atteintes aux libertés et aux droits de l'homme et ne remplacera pas l'absence de politiques ambitieuses pour la jeunesse.

Enfin, nous demandons un retour au prêt à titre gracieux des salles municipales pour les associations et les partis politiques.

Plus d'informations sur notre blog : frontdegauchevalléedusausseron.blogspot.fr

Nolwenn Clark, Conseillère Municipale non inscrit

AUVERS MAG'

Hôtel de ville

17 rue du général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 70 30
cabinetdumaire@auvers-sur-oise.com

Service communication

23 rue du Général de gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 60 83
www.ville-auverssuraise.fr

Création, exécution et impression

Palissade Publicité
500 Parc de Cassan
95690 L'Isle-Adam
N° d'imprimeur 32026

Directrice de la publication

Isabelle Mézières

Photos

© Mairie d'Auvers-sur-Oise - Fotolia



Imprimé sur papier PEFC
(Issu de la gestion Durable de Forêts)